

**SAMEDI
3 JUIN**



© Pays du Mans



**4 parcours
au choix**

**Dégustations de
produits du terroir**

Visites commentées

**Mini marché
gourmand**

Sentiers Gourmands à Souigné sous Ballon

Départ et arrivée à la salle polyvalente

Parcours de 5km à 19km • Itinéraire de 5km accessible PMR

A partir de 19h30 : repas animé avec le magicien Florian Flop

Rando : 2€/personne • Repas : 16€/adulte, 8€/12 ans

**Inscriptions à l'Office de Tourisme Maine Cœur de Sarthe
Tél. 02 43 27 35 30**

www.tourisme-mainecoeurdesarthe.fr



Parcours n° 1 : 18,5 km

Départ : 9h

7 sites commentés
5 points de dégustation
Prévoir son pique-nique

Parcours n° 2 : 15 km

Départ : 10h

7 sites commentés
4 points de dégustation
Prévoir son pique-nique

Parcours n° 3 : 9 km

Départ : 13h30

6 sites commentés
3 points de dégustation

Parcours n° 4 : 5,5 km

Départ : 14h

3 sites commentés
3 points de dégustation
*Itinéraire accessible fauteuils roulants
de randonnée et poussettes*

**POINT DE DÉPART/ARRIVÉE : SALLE POLYVALENTE
SE PRÉSENTER 30 MINUTES AVANT LE DÉPART**

À partir de 17h : Marché gourmand de producteurs locaux

18h30 : Verre de l'amitié
(Offert par la municipalité)

19h30 : Repas animé
Sur réservation à l'Office de Tourisme
*Apéritif, entrée, plat, dessert,
café, boissons comprises
(Repas préparé par Jérôme Breton)*

La check list du randonneur :

- ✓ Vêtements confortables
- ✓ Chaussures de marche
- ✓ Bouteille d'eau
- ✓ Bâtons de marche

Et selon la météo...

- ✓ Lunettes de soleil
- ✓ Crème solaire
- ✓ Casquette ou chapeau
- ✓ Vêtement contre la pluie



Bulletin d'inscription à retourner avant le 27 mai

à l'Office de Tourisme Maine Cœur de Sarthe, 36 rue du Général Leclerc 72290 Ballon-Saint Mars
Ou par e-mail : officedetourisme@mainecoeurdesarthe.fr

Nom : Téléphone :

Code postal : E-mail (facultatif) :

Randonnée :

Parcours n°1 : 2€/pers x

Parcours n°2 : 2€/pers x

Parcours n°3 : 2€/pers x

Parcours n°4 : 1€/pers x

Repas :

Adulte : 16€/pers x

Enfant (-12 ans) : 8€/pers x

TOTAL :

S'inscrire en ligne



Règlement par chèque ou espèces • Enfants -10 ans : gratuité pour les randonnées